



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

6

Motion

Luxembourg, le 13 juillet 2021
Dépôt : ^{LAURENT MOSAR} Léon Gloden
Groupe politique CSV

*Note interministérielle sur
la criminalité liée aux
stupéfiants au Luxembourg*

La Chambre des Députés,

- Sachant que le projet de loi N°7498 portant modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale vient d'être adopté lors de la séance publique du 1^{er} juillet 2021 ;
- Sachant que ce texte a comme objet d'encadrer la vidéosurveillance mise en œuvre et exploitée par la Police grand-ducale ;
- Considérant que la vidéosurveillance ne pourra concerner que des lieux présentant un risque de commission d'infractions et où tous les autres moyens préventifs se sont montrés inefficaces ;
- Sachant que les caméras contribuent de manière significative au sentiment de sécurité ;
- Constatant que le quartier de Bonnevoie est depuis des années lieu d'un grand nombre d'infractions ;
- Constatant que dans un sondage réalisé récemment, 67% des personnes interrogées se sont prononcées pour une extension de la vidéosurveillance sur le territoire de la Ville de Luxembourg ;

Invite le Gouvernement,

- A entamer la procédure de mise en place de caméras de surveillance dans le quartier de Bonnevoie au plus tard pour le 15 septembre prochain.

L MOSAR

LM

[Signature]

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu

[Signature]
Ch. Lehmann

[Signature]
Hansen Martine

[Signature]
Léon Gloden